

## LE FAUX COMPTE AVANTAGE RÉDUCTION DE FRANCE ABONNEMENTS

**FRANCE ABONNEMENTS** est une enseigne commerciale de la société AOL **PARTNER** : son activité principale consiste à vous proposer un abonnement à tarif réduit auprès d'un titre de presse.

Son outil informatique lui permet de relancer les clients en leur proposant de souscrire d'autres abonnements à tarif préférentiel. C'est ainsi qu'un décompte fait apparaître un total de 2 300 points crédités, se décomposant en 1 100 points liés au nombre de commandes passées, à 850 points au titre de l'ancienneté supérieure à 10 ans et à 350 points sur la base de la dernière commande effectuée. De ce fait, vous bénéficiez de la « réduction maximale exclusivement réservée aux excellents clients : jusqu'à - 81 % de réduction sur vos magazines. »

Mais, curieusement, le décompte reçu par un client qui a effectué une seule commande et qui a une ancienneté de moins d'un an fait également apparaître un total de 2 300 points.

Vous l'avez compris : le compte avantage réduction est une invention marketing qui permet de valoriser le client, mais le bonus proposé est le même pour tous.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du RAA.

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))